



# VERS DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES SUR LA SÉCURITÉ ET LA DÉFENSE

L'UE est confrontée à des menaces et des défis nouveaux et croissants. Pour y faire face, protéger ses citoyens et renforcer son autonomie stratégique afin de devenir un partenaire plus fort sur la scène mondiale, elle doit définir quel type d'acteur elle souhaite être en matière de sécurité et de défense.

## FAIRE FACE AUX MENACES PESANT SUR LA SÉCURITÉ DE L'UE

En guise de première étape visant à déterminer la direction à suivre, l'UE a procédé, pour la première fois, à une analyse complète des principaux défis et menaces auxquels l'Europe est confrontée, notamment:



**Menaces mondiales et régionales**



**Conflits dans notre voisinage**



**Défis posés par des acteurs étatiques**



**Menaces émanant d'acteurs non étatiques**

L'analyse de la menace est un rapport de renseignement classifié qui identifie les principales tendances:



**Niveau mondial:** ralentissement de la mondialisation, rivalité économique grandissante entre les puissances mondiales, changement climatique et concurrence pour les ressources, pressions migratoires et menaces pour le système multilatéral.



**Niveau régional:** instabilité régionale, conflits, États fragiles, tensions entre États, influences extérieures, effet déstabilisateur d'acteurs non étatiques.



**Menaces contre l'UE:** acteurs étatiques et non étatiques ciblant l'UE au moyen d'outils hybrides, notamment les technologies de rupture, la désinformation ainsi que d'autres sources d'influence non militaires; menace terroriste.

## ÉLABORER DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR GUIDER NOS ACTIONS

Les orientations stratégiques contribueront à renforcer une culture européenne commune en matière de sécurité et de défense, ainsi qu'à définir les bons objectifs et des buts concrets pour nos politiques.

Les orientations stratégiques porteront sur quatre domaines différents mais interdépendants:



**Missions de gestion de crise**



**Résilience**



**Capacités et instruments**



**Coopération avec les partenaires**

JUIN 2020

Mandat du Conseil

1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2021

Dialogue stratégique avec les États membres

DÉBUT 2022

Adoption des orientations stratégiques

NOVEMBRE 2020

Analyse de la menace

2<sup>E</sup> SEMESTRE 2021

Élaboration des orientations stratégiques